



Compte CANTON DE RIOZ

COMMUNE DE BUSSIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 10 AVRIL 2019

Le Maire certifie sous sa responsabilité, que la convocation du Conseil a été faite et affichée le 04 avril 2019, et que le nombre de conseillers en exercice est de DIX.

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussières s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Geneviève ROUX, Maire.

PRESENTS : Mmes Joëlle DUPONT, GATRAT Anne-Lise, Geneviève ROUX ;
MMs Emilien BRENOT, Guy DUCRET, Sébastien GALLIOT, Patrice ERSA,

Absents excusés : M. Fabrice LALLEMAND pouvoir donné à Geneviève ROUX (sauf pour le point 3).

Monsieur Pierrick REGARD pouvoir donné à Emilien BRENOT (sauf pour le point 3).

Absent : M Mario MOREIRA.

Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Sébastien GALLIOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Mme Geneviève ROUX, Maire a déclaré la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du 20 mars 2019.
2. COFOR : opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune (délib)
3. Vote du Budget Primitif Principal 2019 (délib)
4. Logement communal : candidat retenu (délib)
5. Subventions aux Associations (délib)
6. Association Les Bobuchots : participation aux sorties culturelles et activités sportives et ludiques (délib)
7. Suivi du dossier PLUi
8. Dates des prochaines réunions du conseil
9. Questions diverses

1 – APPROBATION DU PV DU 20 MARS 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2 – COFOR : OPPOSITION A L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'ONF

Ce point est reporté à un prochain conseil municipal en attente de compléments d'information.

3 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2019

Le Maire expose le budget primitif 2019 qui sera voté par chapitres comme joint :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, :

- approuvent le budget primitif 2019 comme suit :

Budget PRINCIPAL 2019 :

- Section de Fonctionnement :
Dépenses totales : 384 849,16 €
Recettes totales : 402 455,73€
- Section d'Investissement :
Dépenses totales : 428 436,31 €
Recettes totales : 428 436,31 €

VOIX : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4 - LOGEMENT COMMUNAL – CANDIDAT RETENU

Le Maire propose la candidature de Monsieur HAFS Brahim pour la location du logement N° 1, à gauche, 19 rue de l'Eglise, à compter du 1^{er} Mai 2019.

En ce qui concerne la garantie, il est proposé :

- LOCAPASS pour le paiement de la caution (465.00 €)
- Le frère de M HAFS en ce qui concerne les loyers impayés.
-

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Valident la candidature de M HAFS
- Donnent pouvoir au Maire de signer tous documents afférents à ce dossier

VOIX : POUR : 9 CONTRE ABSTENTION

5 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une enveloppe globale de 1 000 € a été budgétisée.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal décident la répartition suivante :

- 400 € BUSSIERES ANIMATION
- 250 € AINES RURAUX
- 150 € ACCA ST HUBERT
- 150 € BUSSIERES COMEDIE
- 50 € MFR MONTBOZON

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Donnent pouvoir au Maire de signer tous documents afférents à ce dossier

VOIX : POUR : 9 CONTRE ABSTENTION

6 - ASSOCIATION LES BOBUCHOTS : participation aux sorties culturelles et activités sportives et ludique

Par courrier en date du 04 avril 2019, l'association des BOBUCHOTS nous sollicitent pour une participation à diverses actions. Le voyage annuel en BRETAGNE est annulé.

Le nombre d'élèves au Groupement est de 268 élèves dont 53 résident à BUSSIERES (soit 20 %).

Après discussion, les membres du Conseil Municipal décident :

- De participer à hauteur de 500 €
- Donnent pouvoir au Maire de signer tous documents afférents à ce dossier

VOIX : POUR : 9 CONTRE ABSTENTION

7 – SUIVI DU PLUi

Une réunion a eu le 02 avril 2019 à la COM/COM . Objet : zonage et potentiel foncier L'Etat demande de passer de 264 ha à 205 ha., donc modification des zones UV en UJ sur le zonage proposé. Pour notre commune, peu de conséquence.

Une nouvelle réunion est programmée le jeudi 11 avril 2019 ; objet : règlement du PLUi.

8 – DATES DES PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL .

- 15 mai
- 26 juin.

9 – QUESTIONS DIVERSES

- **RAPPEL DATE ELECTIONS EUROPEENNES : 26 mai 2019**
- Acquisition du sentier communal « du Truchot ». Réponse négative. Les intéressés ont été reçus en mairie. Cette décision sera ratifiée lors de la prochaine réunion du conseil municipal, avec proposition de courrier à remettre aux acquéreurs.
- Suivi dossier « CHAMPS FLEURIS » : Le cahier des charges a été remis en mairie dûment signé. Une demande d'autorisation de travaux par l'Entreprise retenue devra être déposée en mairie.
- Sécurisation route de BOULT : en attente accord dossiers de subventions déposés.
- Mise en vente des grumes restantes suite au « coup de vente » par l'ONF. OK
- Remise en état du boudrome : recherche de poteaux en bois.
- EDF n'a toujours pas répondu pour la dépose de l'arrivée électrique de l'ancien château d'eau.

Séance levée à 23 h 15